

Aménagement de la rive sud du Lac Grenon (Jeanne d'Arc) sur la Commune de Montana

Homologué par le Conseil d'Etat

en séance du ... 15. SEP. 2010 ...

Droit de seigneur F... 150 -

L'Etat

Le 15. SEP. 2010

Plan de Quartier

Modification de l'Art. 6 du Règlement de Quartier homologué par le Conseil d'Etat le 11.04.1973.

Actuellement en vigueur

Art. 6

Il a été prévu un restaurant de 80 à 100 places.

Nouveau texte

Art. 6

Le restaurant aura 30 à 40 places avec une surface minimale de 110 m².

La surface restante du restaurant (actuel) peut-être transformée en appartements ou bureaux.

Crans-Montana, le 21.11.2008

Accepté par le Conseil municipal
en date du 01.12.2008
et par l'Assemblée primaire
en date du 26.02.2009

SI Jeanne d'Arc SA
Pour le Conseil d'Administration
Pierre Pralong, Président



- 6 JUIL. 2010

SITUATION

Plan No 5
Echelle 1 : 500

Sommet de Crans

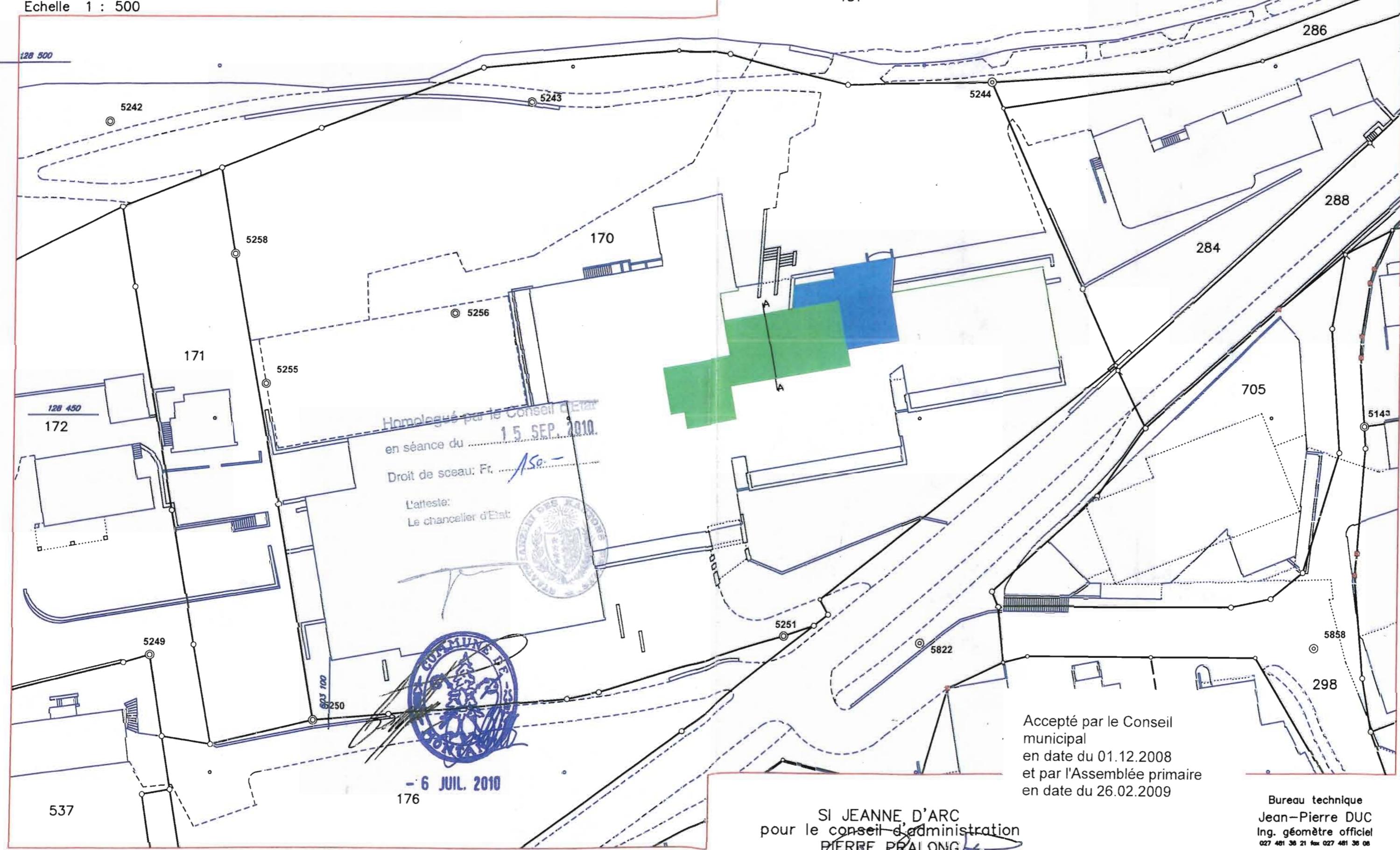


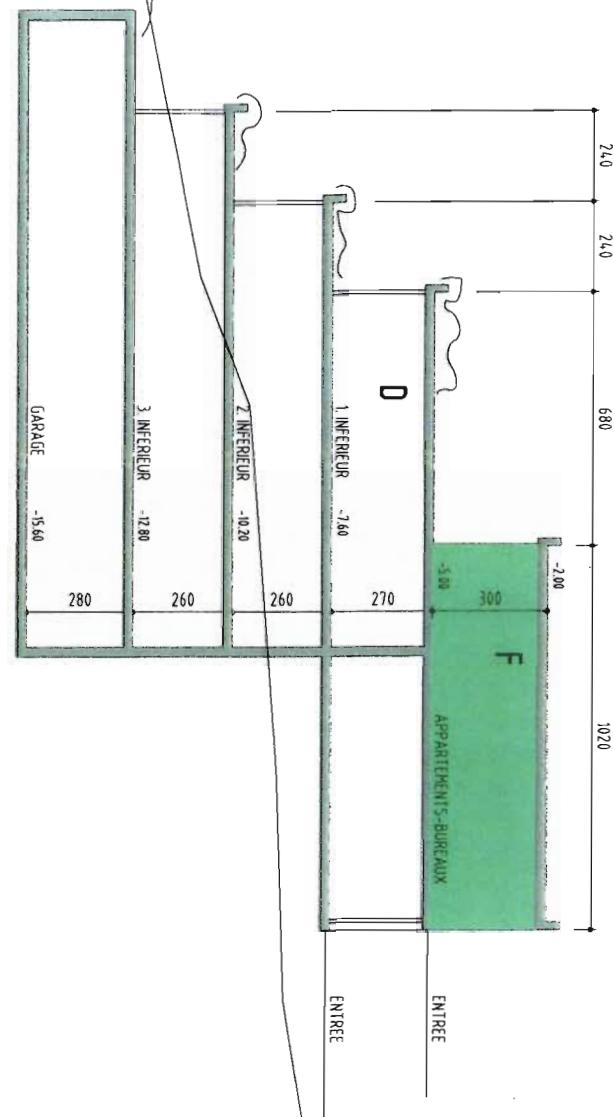
Restaurant Jeanne d'Arc

plan nouvel état
RESTAURANT
APPARTÉMENTS-BUREAUX

Etang de Grenon

131





NOUVELLE AFFECTATION > APPARTÉMENTS-BUREAUX

Homologué par le Conseil d'Etat
en séance du 15 SEP. 2010

Droit de sceau: Fr. 150.-

L'atteste:
Le chancelier d'Etat:



- 6 JUIL. 2010

Accepté par le Conseil municipal
en date du 01.12.2008
et par l'Assemblée primaire
en date du 26.02.2009